



paroissereformeebienne

**Assemblée ordinaire de la Paroisse réformée évangélique française de Bienne
21 novembre 2021, 10h30, Maison St-Paul, Crêt-des-Fleurs 24, 2503 Bienne**

1. Ouverture de l'assemblée
 - a) Vérification du droit de vote
 - b) Election des scrutateurs
 - c) Acceptation de l'ordre du jour
2. Ratification du PV de l'assemblée ordinaire du 1^{er} décembre 2019
3. Election / Réélections
 - Réélection de 4 conseillers-ères de paroisse
 - Réélection de 2 délégués à la Paroisse Générale
 - Démission / Election au Synode d'arrondissement
4. Budget paroissial 2022, informations
5. Vie de la paroisse, rapports : Présidente/Coordination colloque/Présences/Délégué-e au Synode cantonal
6. Bâtiments : Rénovation de la Maison St-Paul, informations
7. Réponse à une question posée lors de la dernière Assemblée concernant les cultes 4D
8. Divers

Le procès-verbal est en dépôt public (art. 61 du règlement d'organisation de la Paroisse française) à l'administration de la Paroisse Générale de Bienne, Chemin G.-Ischer 11, 2504 Bienne, tél. 032 322 78 11. Il peut être consulté sur demande et pendant les heures d'ouverture du bureau ou être également consulté sur www.ref-bienne.ch. Ce procès-verbal ne sera pas lu durant l'assemblée.

Bienne, le 20 octobre 2021

Assemblée ordinaire de la Paroisse réformée évangélique française de Bienne

Le 21 novembre 2021, 10h30

Maison St-Paul, Crêt-des-Fleurs 24, 2503 Bienne

Présidence : Daniel Galataud.

Personnes ayant le droit de vote : 39

1. Ouverture de l'Assemblée de paroisse

A 10h30, Daniel Galataud ouvre l'assemblée ordinaire, rappelant la conformité de la procédure d'invitation.

Absences excusées : Cédric Némitz et Christophe Dubois.

a) Vérification du droit de vote

Daniel Galataud précise les modalités du droit de vote (art.4). 39 ayants droit sont présents. Majorité : 20.

b) Election des scrutateurs

Sont élus scrutateurs : Sylvie Bleuer et Carmelo Catalfamo.

c) Acceptation de l'ordre du jour

Sylviane Zulauf annonce 2 sujets sous le point Divers : Fontex et pétition en faveur d'une personne déboutée.

Michèle Morier-Genoud (MMG) précise que sous le point 3 de l'ordre du jour, il s'agira d'élire 3 délégués à la Paroisse générale (et non 2 comme annoncé).

L'assemblée accepte l'ordre du jour tel que modifié.

2. Ratification du PV de l'assemblée du 1er décembre 2019

Le PV, mis en dépôt public selon l'art. 61, est accepté sous sa forme.

3. Election / Réélections

- Réélection de 4 conseillers-ères de paroisse

Avant de passer à l'élection des 4 conseillers, Christian Gyger présente le futur nouveau conseiller de paroisse Guillaume Bélet. Celui-ci est en contact étroit avec les activités de la paroisse depuis près de 15 ans. Ses points forts : les activités jeunesse, l'informatique.

Les 4 conseillers-ères de paroisse sont élus par chaleureuse acclamation : Jeannette Bessire, Michèle Morier-Genoud, Baheta Basitta (anciens) et Guillaume Bélet (nouveau).

- Réélection de 3 délégués à la Paroisse Générale

Se présentent : M. Morier-Genoud (ancienne) et PA. Kuchen et C. Némitz (nvx).

L'assemblée les élit par acclamation après que R. Schaer a souligné combien il est important de pouvoir s'appuyer sur des personnes-relais.

- Démission / Election au Synode d'arrondissement

Maria Capilli a démissionné de son poste de représentante au Synode d'arrondissement.

MMG en profite pour rappeler l'investissement que ce poste exige : participation à 2 synodes par année dans l'intérêt d'échanger avec les paroisses du Jura et Jura bernois. Ce poste reste vacant.

4. Budget paroissial 2022, informations

JF. Léchet présente le budget qui sera voté à la prochaine assemblée de la paroisse générale du 15 décembre prochain. Quelques chiffres : taux d'impôt reste inchangé à 0.23%.

Budget 2021 : différence – CHF 89'500.-, revenus CHF 7 447 200, charges CHF 7 534 700 (48% salaires, 24% biens et services). Clé de répartition : 36% PGénérale, 14% PFrancophone, 28% PGermanophone.

PA. Kuchen relève les efforts consentis pour présenter un budget équilibré où il a fallu rogner CHF 200 000.-

JJ. Amstutz présente le plan financier pour les 6 ans à venir. Les produits fiscaux restent stables, le déficit, les investissements augmentent en 2023, puis diminuent.

On constate les effets de l'érosion des paroissien-ne-s et de la nouvelle imposition des entreprises. « Nos réflexions doivent se tourner vers la pertinence de la structure des paroisses. »

5. Vie de la paroisse, rapports : présidente/coordination colloque/Présences/délégué-e au Synode cantonal

a) Rapport de la présidente du Conseil de paroisse

M. Morier-Genoud relate les faits et effets marqués par le COVID : max. 50 personnes, activités repoussées ou annulées, séances en visio-conférences, constitution d'une task-force chargée de gérer le concept COVID en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Les couleurs reviennent dès juillet 2021 avec une magnifique inauguration de la Source, une toute aussi belle exposition sur les bénévoles proposée par Présences. Au niveau personnel, nous enregistrons la démission de JF. Léchet après 7 ans d'activités au service de la paroisse, la fin du contrat de travail avec K.Müller. Nous avons noté 50 personnes sortantes pour 2 entrantes, 4 baptêmes, 7 confirmations et 76 services funèbres. Actuellement, le registre de la paroisse compte 4'186 personnes. En prévision de la diminution en 2025 des postes pastoraux, nous avons établi de nouveaux plans de cultes entre Bienne et Nidau pour alléger les charges. La collaboration avec La Neuveville se poursuit. La collaboration avec la Paroisse générale s'est distinguée par des échanges intenses et complexes. De gros efforts ont été fournis dans la gestion des immeubles. L'administration des 3 paroisses dévoile certaines lourdeurs dont il faudra se décharger. Nouvelle présidente de la Paroisse Générale, Eva Thomi a pris la succession de Doris Amsler. Les réflexions communes ont porté sur la manière de travailler et les répercussions sur les activités paroissiales (qui représentent 30% du budget de la PF), sur les postes de travail (un poste gelé). MMG en appelle au soutien de chacun, à la solidarité. S. Zulauf pose une question relative à la recherche de solutions politiques d'optimisation. MMG répond que le travail de réflexion porte sur les processus, il n'y a pas de fusion envisageable en raison du blocage des francophones.

Le rapport de la présidente est applaudi par l'assemblée.

b) Rapport de la coordination colloque

Ellen Pagnamenta (EP) informe sur les mutations du personnel : le départ de Kevin Müller dont le poste est gelé, l'arrivée de Carole Witschi qui effectue un stage de 5 mois (de 9.2021 -1.2022). EP relate les faits marquants de l'année, ainsi que la souplesse et créativité dont il a fallu pour maintenir et/ou adapter les manifestations. Les activités à caractère liturgique se sont tenues en présentiel avec max. 50 personnes. Pour compléter l'offre, un culte de 20 minutes enregistré hebdomadairement et une version écrite ont été mis à disposition. L'utilisation du site Internet et d'autres médias (visio-conférences, par ex.) ont permis de préserver la circulation des informations et le lien dans les groupes. La diaconie a garanti une permanence, le télétravail a été institué. Les premières rencontres KT et l'animation jeunesse ont lieu dès mai. Le camp de Berlin a été remplacé par une semaine hors-cadre, alors que le marché aux puces a été annulé. Dès la rentrée d'août, les activités ont repris. Le vernissage de l'exposition Bénévoles et l'Open source (inauguration de la Source les 28 et 29 août 2021 honorée par 400 personnes) ont rencontré un plein succès. La formation à la narration est suivie par 3 nouvelles personnes prêtes à intervenir dans les cultes 4D. Une nouvelle formation à l'écoute a démarré. EP termine son rapport en remerciant les bénévoles pour leur engagement.

c) Association Présences

En l'absence de Daniel Sutter pour cause d'accident, c'est Luc Ramoni qui lit le rapport annuel. Covid nous a stoppés net et obligés de revoir notre programme. Il nous a aussi offert l'opportunité de peaufiner ce qui sera l'événement phare de l'année : l'exposition « Bénévoles » qui a trouvé un bel écho médiatique et attiré un grand nombre de visiteurs. L'année 2021 se termine en beauté avec l'exposition « Méditation bois » dont le vernissage aura lieu le 27 novembre. Le comité de l'association reste sous-doté. Il déplore le départ de François Golay qui quitte le comité, et reste toutefois membre de l'association. François est vivement remercié pour son apport constant en idées et son savoir-faire. Des remerciements sont également exprimés à l'adresse des animateurs-formateurs Luc Ramoni et Christophe Dubois pour leur précieux travail.

d) Délégué-e au Synode cantonal (Raphaël Schaer et Sylviane Zulauf)

S.Zulauf relate les points importants de l'année. Cédric Némitz n'a pas été élu par le synode des Églises réformées Berne – Jura – Soleure. La Bernoise alémanique Judith Pörksen Roder lui a été préférée. Le Synode d'été a eu lieu à BERNEXPO Berne. La pandémie de coronavirus empêchant la participation de spectatrices et spectateurs, la session d'été a été retransmise en direct en flux audio. Les discussions et décisions ont porté sur les activités jeunes à soutenir comme Metalchurch, le programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et Israël, le remplacement du système de téléphonie, l'approbation de la charte des 3 ministères (qui se fait tous les 8 ans), l'octroi de subsides de formation (2e élan, diaconie), la réflexion sur le mariage pour toutes et tous sous forme de conférence et table ronde. Les textes sont à disposition des personnes intéressées.

6. Bâtiments, informations

a) *Rénovations de la maison de paroisse de Saint-Paul*

Silvano Keller (SK) présente le projet réjouissant et moderne démarré il y a 4 ans déjà et dont le dossier est téléchargeable sur le site de la paroisse. La maison de paroisse St-Paul est un centre de vie dont il faut conserver l'attractivité. Il a besoin d'un assainissement adapté à ses utilisateurs. Coûts : 4,5 mio. Ne sont pas comprises, différentes subventions (protection du patrimoine, OFEN, ...). Il est prévu que les travaux démarrent fin 2022. MMG et SK exhortent l'assemblée à se mobiliser et à soutenir le projet lors de l'assemblée de la Paroisse générale du 15 décembre 2021 où sera voté le crédit d'engagement. R. Schwab insiste sur la qualité des rénovations (un investissement sur 40 ans) et sur les entrées qui pourront être générées. JF. Léchet prend la parole en tant que voix discordante. Il parle de CHF 1,5 mio et des CHF 200'000.- des coûts annuels à ajouter au budget de la paroisse. Il est signalé qu'actuellement les coûts annuels englobent des frais de réparation conséquents. Marianne Wühl demande pourquoi on abandonne Zwingli. Réponse : c'est un processus en cours, une volonté des deux paroisses que de se détourner de Zwingli pour exercer leurs activités. Actuellement, le TOBS (église) et la ville de Bienne (maison) ont conclu un contrat de location. MMG parle de la réflexion de concentrer les activités paroissiales et d'accueillir d'autres associations, de la proximité des places de travail du personnel sises à la Cure pour les 8 prochaines années. PA. Kuchen et R. Schwab donnent encore avis et précisions sur la stratégie d'optimisation du parc immobilier. C. Gyger conclut par : « Ici est la racine centrale, on ne la coupe pas. »

7. Réponse à une question posée lors de la dernière Assemblée concernant les cultes 4D

PA. Kuchen explique que la plupart des personnes narratrices sont bénévoles. L'une d'entre elles perçoit un salaire dont la charge est répartie entre la paroisse et RefBEJUSO. Il invite chacune et chacun à venir au prochain culte 4D pour goûter à une narration qui, relève-t-il, exige un investissement en temps conséquent.

8. Divers

S.Zulauf présente une pétition lancée pour l'obtention d'un permis humanitaire d'un réfugié débouté. Elle expose également l'enjeu d'un référendum lancé contre l'augmentation du financement de Frontex, la police des frontières. MMG remercie les deux sortants, M. Cappilli et JF. Léchet, ainsi que toutes les personnes élues ou réélues pour leur engagement, sans oublier toutes les personnes présentes et qui d'une manière ou d'une autre contribuent à la vie de la paroisse.

D.Galataud clôt l'assemblée à 12.30 heures.



Daniel Galataud

Président de l'assemblée de paroisse

Annexes : comme mentionné, rapports du point 3



Nicole Schwab

Rédactrice du PV